



LE 9 AOÛT 2021 A LIEU UNE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR, À 19 HEURES, À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, LIEU ORDINAIRE DU CONSEIL

Sont présents:

Les conseillères Odette Dumont et Louise Veilleux ainsi que les conseillers Jean-Marie Gilbert, et Donald J. Philippe formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Bruno Bonesso.

Josée Dubé, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

1 personne assiste à la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot de bienvenue

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 5 juillet 2021
3. Adoption des comptes à payer de mois de juillet 2021
4. Correspondance
 - 4.1 Sollicitation | Marché mobile
 - 4.2 Municipalité alliée contre la violence conjugale
5. Présentation et adoption « Rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable »
6. Octroi d'une offre de service professionnels « Plan d'intervention pour le renouvellement des infrastructures
7. Avis de motion – Projet de règlement numéro 2021-05 modifiant le règlement 2020-05 sur les affaires de la municipalité
8. Résolution pour citer l'église comme patrimoine municipal
9. Résolution Projet patinoire
10. Résolution de reddition de compte V-0321
Projet particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)
11. Morcellement de terrain CPTAQ
12. Embauche d'un préposé aux travaux publics
13. Demande de diminution de vitesse rue du Vieux Moulin
14. Demande du directeur des travaux publics (téléphone au garage)
15. Demande de crédit de taxes d'aqueduc (Alain Grégoire)
16. Nouveaux chemins « Coopérative Agro-forestière »
17. Affaires nouvelles
 - 17.1 Offre de services Glissières de sécurité
 - 17.2 Sentier pédestre
 - 17.3 Demande d'aide financière à la MRC pour le projet Camping (Fonds éolien)

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

Période de questions

Varia : Levée de la séance

2021-78

Après lecture, il est proposé par le conseillère Louise Veilleux d'adopter l'ordre du jour et de garder le point affaires nouvelles ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021

2021-79

Il est proposé par la conseillère Louise veilleux d'adopter le procès-verbal du 5 juillet 2021.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption des comptes à payer du mois de juillet 2021

2021-80

Il est proposé par le conseiller Donald J. Philippe d'adopter les comptes du mois de juillet 2021, au montant 76 513.49\$

Adoptée à l'unanimité

4. Correspondance

4.1 Sollicitation / Marché mobile

2021-81

Il est proposé par la conseillère Odette Dumont de contribuer pour un montant de 300\$ au projet de Marché Mobile.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Municipalité alliées contre la violence conjugale

2021-82

Proclamation de la MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR
à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

Déclaration présentée au conseil municipal de Auclair

par Odette Dumont le 9 août 2021

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Adoptée à l'unanimité

5. Dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'exercice 2020

2021-83

Dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'exercice 2020

La directrice générale dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'exercice 2020. Tous les conseillers ont reçu une copie dudit rapport et celui-ci est disponible en tout temps au bureau municipal.

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Gilbert et résolu unanimement d'approuver le rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'exercice 2020.

Adoptée à l'unanimité

6- Octroi d'une offre de service professionnel « Plan d'intervention pour le renouvellement des infrastructures

2021- 84

ATTENDU que la municipalité a procédé, sur invitation, à la demande d'une soumission qui consiste à réaliser le plan d'intervention selon la plus récente version du « Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées » produit par le MAMH;

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

ATTENDU que la municipalité doit mettre à jour son plan d'intervention pour mieux connaître l'état global de ses infrastructures et prévoir les travaux de réfection selon les priorités reconnues par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). C'est Norda Stelo qui a réalisé la version antérieure du plan d'intervention;

ATTENDU que l'estimation pour ce contrat est d'environ 12 900\$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Donald J. Philippe **APPUYÉ DE** : Louise Veilleux et résolu unanimement :

D'OCTROYER le mandat de services professionnels d'ingénierie à la firme Norda Stelo pour un total d'environ 12 900\$ plus les taxes applicables \$, le tout aux conditions prévues au document d'offre de service N/Réf : 120549.001;

D'AUTORISER la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires afin de donner suite à la présente résolution. Cette dépense sera imputée dans la programmation de la TECQ 2019-2023.

7. AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES AFFAIRES DE LA MUNICIPALITÉ 2020-05

2021-85

Je, Jean Marie Gilbert, conseiller, donne avis que, lors d'une séance subséquente du conseil municipal, je présenterai le projet de règlement numéro 2021-05 permettant la présence de poules et de poulaillers urbains. Modifiant le règlement numéro 2020-05 sur les affaires de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

8. Reconnaissance patrimoniale des lieux de cultes

2021-86

CONSIDÉRANT le rôle majeur de notre église dans l'histoire de notre communauté;

CONSIDÉRANT l'importance de protéger notre patrimoine bâti dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT que les espaces de l'église pourraient contribuer à répondre aux besoins de plusieurs organismes et projets dans notre communauté;

CONSIDÉRANT que la Fabrique souhaite procéder à la requalification de l'église et la transférer à un organisme admissible au financement gouvernemental pour la réfection de l'église conformément la résolution reçue le 9 juillet 2021;

IL EST RÉSOLU :

Sur une proposition de Odette Dumont d'entamer le processus de citation officielle de l'église de Auclair comme patrimoine collectif de notre municipalité dans le but de protéger notre patrimoine bâti, notre histoire et faire bénéficier des espaces disponibles aux organismes et projets futurs de notre communauté.

Adoptée à l'unanimité

9. Appui financier: Projet patinoire extérieure

2021- 87

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Auclair déposera une demande auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à réaménager la patinoire extérieure.

CONSIDÉRANT QUE la patinoire est inadéquate et peu sécuritaire et qu'il est important de se doter d'infrastructure de qualité pour offrir des activités attrayantes pour nos jeunes et nos aînés.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald J. Philippe et résolu unanimement que la municipalité d'Auclair dépose un projet de réaménagement de la patinoire extérieure auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

Il est de plus résolu que la municipalité s'engage à participer financièrement audit projet à la hauteur de 26 000\$, le tout étant conditionnel à l'acceptation de la subvention du Ministère.

Adoptée à l'unanimité

10. Reddition de comptes V-0321 « Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux » (PPA-ES)

Ce point est reporté à la séance de septembre, il manque la facture finale pour le traitement de surface avec le scellant.

11. Embauche du nouveau préposé aux travaux publics

2021-88

Il est proposé par Odette Dumon et résolu d'entériner l'embauche de monsieur Gislain Soucy, à titre de préposé aux travaux publics.

Adoptée à la majorité

12. Demande à la CPTAQ

2021-89

CONSIDÉRANT QU'une demande de morcellement du lot 52-P rang 15 canton d'Auclair d'une superficie de 8,4 hectares pour vendre une superficie de 7.5 hectares ;

EN CONSIDÉRANT QUE cette demande doit être présentée à la CPTAQ et que la Municipalité doit approuver cette demande conformément à ses normes d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, la demande est conforme et une résolution à cet effet doit être envoyée à la CPTAQ;

Il est proposé par Jean-Marie Gilbert et appuyé à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de Monsieur Mathieu Thibault propriétaire du lot 52-P rang 15.

Adoptée à l'unanimité

13. Demande de diminution de vitesse « Rue du Vieux Moulin »

2021-90

CONSIDÉRANT que la sécurité est une préoccupation majeure pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la rue du Vieux Moulin est une rue touristique (Domaine Acer) il y a beaucoup d'achalandage;

PAR CONSÉQUENT :

Il est proposé par Donald J Philippe et adopté unanimement d'abaisser la vitesse à 50 km/heure à la sortie du village et jusqu'au ruisseau de la Plage (petit pont) et de commander les pancartes à cet effet pour les installées le plus rapidement possible.

Adoptée à l'unanimité

14. Demande de crédit de taxes d'aqueduc

Suite à une révision de tous les comptes de taxes, nous avons constaté que certains citoyens ne payaient pas les bons pointages, que ce soit pour l'aqueduc, les égouts, les ordures/ recyclage et les vidanges septiques. M. Alain Grégoire situé au 110, rue de la Forge, payait un demi-pointage pour le service d'aqueducs pour son érablière. Depuis quelques années, M. Grégoire habite à l'année dans son érablière. Alors, nous avons ajusté ses pointages. 1 pointage pour une résidence et un demi-pointage pour son érablière, comme le stipule le règlement sur la taxation 2021.

La demande de M. Grégoire est de payer seulement pour sa résidence, car il dit ne pas utiliser d'eau pour son érablière, car il n'y a pas assez de pression, il se servirait plutôt de son filtrat.

Les membres du conseil ne souhaitent pas changer le règlement sur la taxation 2021.

15. Demande du directeur des travaux publics

Le directeur des travaux publics à fait la demande à la directrice générale d'installer une ligne de téléphone au garage municipal. En avril 2020 il avait été décidé par le conseil ainsi que le directeur des travaux publics d'enlever la ligne de téléphone au garage et d'installer un accès internet et de fournir un cellulaire avec le forfait appel WIFI. Alors le conseil ne trouve pas nécessaire d'avoir un accès internet et une ligne de téléphone.

16. Choix des noms nouveaux chemins « Coopérative Agro-Forestière »

2021-91

**Ajouter les noms chemin des Belvédères et
montée du Boisé**

CONSIDÉRANT QUE le projet domicilier de la Coopérative agro-Forestière du Témiscouata est un potentiel de développement intéressant pour la municipalité d'Auclair;

CONSIDÉRANT QUE quelques terrains sont vendus et que des projets de constructions sont en cours;

Il est proposé par Jean-Marie Gilbert et résolu unanimement de déposer le nom du chemin des Belvédères et de la montée du Boisé sur le territoire de la municipalité d'Auclair pour enregistrement à la Commission de toponymie du Québec ;

Adoptée à l'unanimité

17. Affaires nouvelles

17.1 Résolution glissières

2021-92

Acceptation de la soumission pour l'installation de glissières de sécurité

Considérant que la Municipalité compte installer des glissières de sécurité;

Considérant que des travaux d'élargissement de la courbe du rang 10 ont été réalisés et que pour la sécurité routière il est nécessaire de faire l'installation de glissières;

Considérant que le chemin de l'Héritage est peu sécuritaire et que l'installation de glissières est primordiale;

Considérant que la municipalité possède une quantité suffisante de glissières;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Gilbert d'accepter la soumission de l'entreprise Rémi Charest pour l'installation de glissières et de fournir les poteaux et autres fournitures nécessaires pour un montant d'environ 18 000\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

17.2 Sentier pédestre

Le conseiller M. Jean-Marie Gilbert fait un suivi sur le projet de sentier pédestre de notre municipalité. M. Lionel Jourdan l'agent de développement a déjà commencé à travailler sur ce dossier. Ce projet touche 5 propriétés, des lettres seront envoyées et si nécessaire des rencontres seront planifiées.

M. Camille Lavoie qui était présent à la séance nous a parlé du sentier national, peut-être cela pourrait être une continuité avec notre projet. Josée va s'informer pour avoir le tracé de ce sentier déjà existant.

17.3 Demande d'aide financière à la MRC pour le projet Camping (Fonds de développement éolien)

2021-93

CONSIDÉRANT la décision de la municipalité Camping.....

CONSIDÉRANT l'annonce du provincial d'un montant.....;

CONSIDÉRANT la possibilité pour une municipalité de soumettre une demande d'aide financière à la MRC à partir du Fonds de développement éolien;

Il est proposé par Donald J. Philippe, de demander une subvention de 100 000\$ à partir du Fonds de développement éolien afin de permettre à la municipalité de compléter le montage financier pour le réaménagement du Camping municipal d'Eau Claire.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Les questions ont été posées au fur et à mesure, suivant le déroulement de la séance.

Varia :

1. Il avait été demandé à la séance de juillet de convoquer une rencontre avec les représentants de la commission scolaire pour discuter du problème d'accumulation d'eau dans la cour de l'Église. Josée a discuté avec Mme Nadine Michaud et dès son retour de vacances une rencontre sera cédulée.
2. Il est discuté des travaux pour la réfection du pont et de l'enrochement au camping, le ponceau est arrivé. Il est demandé à Josée de vérifier avec Jacques Dumont s'il est possible de venir constater l'ampleur des travaux pour mieux se préparer; niveau de l'eau, fermeture du pont accès par le chemin du camping, cantine, etc.

Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Donald J. Philippe que la séance soit levée à 20h 25.

« Je, Bruno Bonesso, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal

est équivalente à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient

au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Bruno Bonesso, maire

Josée Dubé, directrice générale
et secrétaire – trésorière